Autour des Etangs

Sud Creuse – Aubusson – lac de Vassivière - Flayat

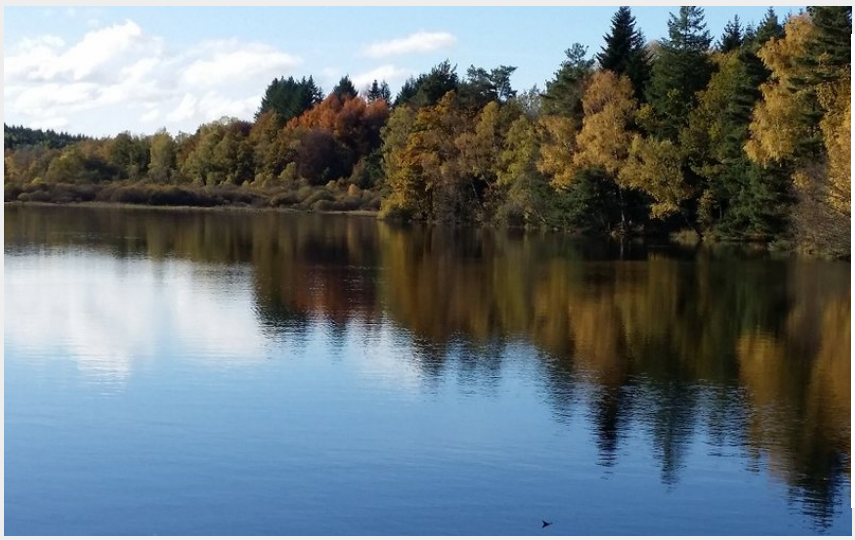

Flayat - Etang Neuf (Commune de Flayat)

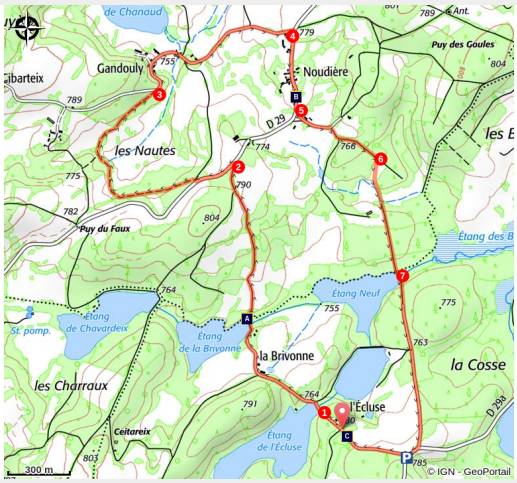

Au cours de cette balade vous découvrirez quelques-uns des nombreux étangs existants sur la commune de Flayat.

Vous êtes dans un coin à champignons et le paysage est remarquable en automne, lorsque les arbres arborent de multiples couleurs et qu'ils se reflètent dans les étangs.

Infos pratiques

- Pratique : Pédestre
- Durée : 2 h
- Longueur : 6.8 km
- Dénivelé positif : 126 m
- Difficulté : Facile
- Type : Boucle
- Thèmes : Lacs et rivières
- Accessibilité : VTT

Itinéraire

Départ : Lieu-dit L'Ecluse, Flayat
Arrivée : Lieu-dit L'Ecluse, Flayat
Balisage : Balisage jaune
Communes : 1. Flayat
2. Saint-Agnant-près-Crocq

Profil altimétrique

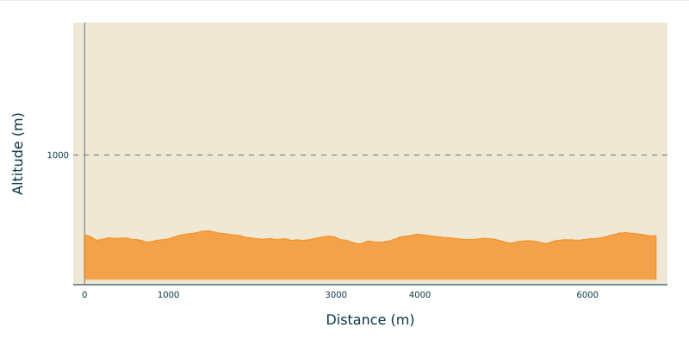

Altitude min 754 m Altitude max 790 m

1. Prendre la chaussée de l'étang de l'Ecluse et continuer jusqu'à la route.
2. Une fois sur la route, prendre à gauche pendant quelques mètres puis descendre par le chemin à droite qui s'enfonce dans les bois.
3. A la route, tourner à droite et traverser le petit village de Gandouly et continuer par la route jusqu'à la D 29.
4. Au croisement, se diriger vers la droite et traverser Noudière.
5. A la sortie du hameau, prendre à gauche en longeant les dernières maisons, puis le premier chemin à droite.
6. Continuer le chemin qui monte jusqu'à l'étang Neuf.
7. Traverser le cours d'eau par le petit pont de bois et continuer tout droit jusqu'à la D 29. Tourner à droite pour rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin…

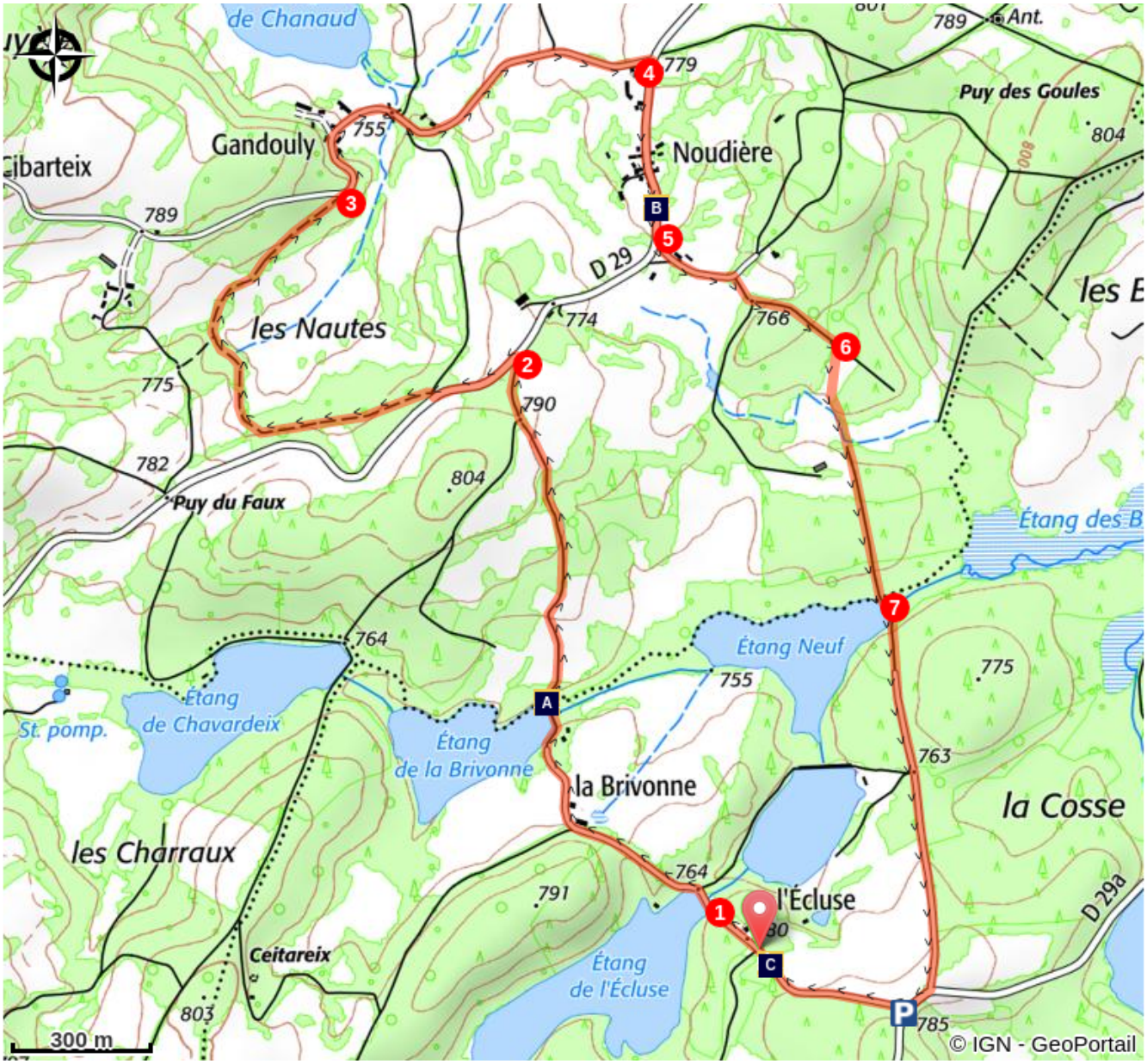

〰 Etang de la Brivonne (A)
🐑 Muret de Noudière (B)
🌫 Zone humide (C)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Dans Flayat, prendre la direction de l'Ecluse (D 29) et se garer au croisement avec la route de Boulareix.

Parking conseillé

Croisement Route de l'Ecluse / Route de Boulareix

Accessibilité

VTT

Lieux de renseignement

Communauté de communes Marche et Combrailles en Aquitaine
Rue de l'Etang, 23700 Auzances
Tel : 05 55 67 04 99

Sur votre chemin…

Etang de la Brivonne (A)

Parmi la faune remarquable, le busard des roseaux, la loutre, le crapaud calamite ; des espèces rares d’invertébrés (libellule notamment) sont également présentes. Les étangs de Flayat abritent aussi une flore typique des landes tourbeuses.

Crédit photo : Commune de Flayat

Muret de Noudière (B)

Jusqu’à l’aube du XXe siècle, l’équilibre de la paysannerie repose sur l’élevage extensif du mouton (utilisation pastorale des landes communales) et sur l’émigration saisonnière. Puis se met en place l’élevage intensif du veau de lait, les pâturages s’améliorent et les landes les plus médiocres sont plantées de résineux : c’est le système du pré-bois.

Crédit photo : Commune de Flayat

Zone humide (C)

Les étangs de la région de Flayat sont classés en ZNIEFF. En périphérie de ces étangs, se trouvent de nombreuses prairies pâturées ; certaines sont très nettement tourbeuses au regard de la flore qui s'y développe.

Crédit photo : Commune de Flayat